

Procès-verbal

Réunion ordinaire publique CCJL/2022-2023/06 du Consortium Centre Jules-Léger,
tenue le jeudi 20 avril 2023, en personne et en diffusion sur le web.

La présidence fait le rappel que la réunion publique ordinaire est enregistrée et diffusée en direct sur Youtube.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La réunion ordinaire publique du Consortium Centre Jules-Léger du jeudi 20 avril 2023 est ouverte à 19 h 00.

SONT PRÉSENTS :

Présidence du Conseil :	Samia Ouled Ali
Vice-présidence :	Johanne Lacombe
Conseiller/Conseillères scolaires :	Melinda Chartrand, Suzanne Salituri, Jeannette Labrèche, Benoit Fortin
Directeur de l'éducation :	Jean-François Boulanger
Membres de l'administration :	Johanne Fiset, Mélissa Joseph, Meriem Hammouy
Interprète LSQ :	Karine Bénard
Soutien technique :	Jessica Serre
Secrétaire de séance :	Janie Mayer
ABSENCE MOTIVÉE :	Curtis Jr. Brown, élève conseiller

Énoncé : Reconnaissance du territoire

Nous aimerions vous demander de réfléchir au territoire sur lequel vous vous retrouvez et de vous rappeler que les peuples autochtones utilisent ces terres depuis des millénaires. Nous tenons à reconnaître les traités qui existent dans nos régions et que malgré le fait que ces traités furent signés il y a plusieurs années, ils sont encore très pertinents aujourd'hui.

Nous reconnaissons également que Terre-Mère est le foyer des Premières Nations, des Métis, des Inuit et de tous les non autochtones. C'est dans cet esprit de partage que nous veillons collectivement à protéger la terre, l'eau, les animaux et à nous respecter les uns et les autres dans l'intérêt de la paix et de l'amitié pour les générations à venir.

2. PRÉSENTATION AU CONSEIL / OCCASIONS DE RECONNAISSANCE

2.1. Alexandre Gaïda - spectacle mort de rire

Alexandre Gaïda est un étudiant exceptionnel du programme de cécité de l'École Provinciale. Non seulement il excelle académiquement, mais il est aussi un modèle de positivité et de dévouement envers ses camarades et le personnel de l'école. Récemment, Alexandre a participé au programme LOL Mort de Rire et a décidé de relever le défi encore plus grand de participer au concours. Grâce à sa brillante performance, il a été sélectionné parmi les finalistes, ce qui est une grande réussite pour lui, son école et tous ceux qui l'ont soutenu. Cette réussite démontre que la persévérance, la détermination et une attitude positive peuvent conduire à des accomplissements remarquables, même face à l'adversité. En conclusion, Alexandre est félicité pour cette réussite exceptionnelle, et les remerciements sont adressés à son enseignante et à tous ceux qui l'ont soutenu dans cette aventure inspirante.

2.2. Annie Duchesneau - Leadership

Annie est une figure clé dans le développement du programme de cécité et basse vision à l'école provinciale. Elle apporte un soutien précieux en formant le personnel et en établissant des partenariats avec diverses organisations. Annie est également sollicitée pour son expertise en accessibilité et veille à fournir des ressources adaptées aux élèves. Elle met un point d'honneur à sensibiliser et à créer des activités inclusives pour les élèves, tout en défendant leurs droits avec douceur et professionnalisme.

2.3. Adryan et Mahée - Ambassadeurs

Mahé Sanscartier et Adryan Long, ambassadeurs de l'école, ont représenté avec courage notre établissement lors du Congrès du climat scolaire positif. Ils ont répondu aux questions d'un panel, marquant ainsi la première participation des élèves de l'École d'application à un tel événement. Ils ont partagé leur vision des besoins des élèves et ont proposé des actions que le Conseil scolaire de langue française peut entreprendre pour les soutenir dans leur cheminement et leur bien-être. Leur excellent travail en tant qu'ambassadeurs lors des visites internes au CCJL et lors du congrès a été reconnu par la Table politique. Ils ont établi des liens directs entre les troubles d'apprentissage et la santé mentale, soulignant que la reconnaissance du trouble par les adultes et l'adaptation de leur approche favorisent le bien-être des élèves et leur permettent de réaliser leur plein potentiel. Nous sommes extrêmement fiers de nos chers élèves !

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 1, RÉOLUTION CCJL/22-23/37

Il est proposé par la conseillère Jeannette Labrèche
Appuyé de la conseillère Mélinda Chartrand

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la réunion ordinaire publique du CCJL du 20 avril 2023.

Adoptée

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêt n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Réunion ordinaire du 16 février 2023

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/22-23/38

Il est proposé par la conseillère Johanne Lacombe
Appuyé de la conseillère Suzanne Salituri

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion ordinaire du CCJL du 16 février 2023.

Adoptée

5. SUIVIS DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

5.1. Vidéo sur l'audisme

La direction de l'éducation indique que le directeur de l'École provinciale et des services consultatifs Gabriel Drouin a partagé la vidéo de l'audisme au regroupement des élèves ayant des besoins particuliers.

6. POINTS DE DÉCISION, DISCUSSION

- Sans objet

7. RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 Réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du 5 avril 2023

La conseillère Salituri présente son rapport du CCPP du 5 avril 2023.

MOTION 3, RÉOLUTION CCJL/22-23/39

Il est proposé par la conseillère Mélinda Chartrand
Appuyé de la conseillère Jeannette Labrèche

QUE soit reçu le rapport de discussions et recommandations du Comité consultatif des parents et des programmes du CCJL du 5 avril 2023, tel que présenté à la réunion ordinaire du Conseil du 20 avril 2023.

Adoptée

7.2 Réunion ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du 20 avril 2023

MOTION 4, RÉOLUTION CCJL/22-23/40

Il est proposé par la conseillère Johanne Lacombe
Appuyé de la conseillère Suzanne Salituri

QUE soit reçu le rapport du comité plénier à huis clos du 20 avril 2023.

Adoptée

8. RAPPORTS DE MONITORAGE DES POLITIQUES

8.1. Politique 3.2 - Situation et activités financières, rapport trimestriel

La direction de l'éducation présente le rapport de monitoring 3.2 portant sur la situation et activités financières, rapport trimestriel. Il déclare être conforme à tous les énoncés.

MOTION 5, RÉOLUTION CCJL/22-23/41

Il est proposé par le conseiller Benoit Fortin
Appuyé de la conseillère Mélinda Chartrand

Que soit reçu le rapport de monitoring POL-3.2/02/2022-2023 portant sur la Politique 3.2 – Situation et activités financières, rapport trimestriel, tel que présenté à la réunion ordinaire publique du CCJL du 20 avril 2023.

Adoptée

9. DÉCISIONS EN BLOC

- Sans objet

10. COMMUNICATION ET APPUI AU CONSEIL

10.1. Rapport de l'ACÉPO

La conseillère Labrèche présente le rapport des activités de l'ACÉPO. Elle mentionne que toute l'équipe de l'ACÉPO poursuit le travail d'intégration du CCJL qui sera finalisé à la signature de la convention collective. Les discussions sur les négociations centrales sont toujours en cours pour les employés syndiqués des conseils scolaires et du CCJL, négociations centrales qui sont toujours en cours. Une lettre de soutien à l'achat de l'édifice du CCJL à été rédigée par l'ACÉPO conjointement avec l'AFOCSC et envoyée au ministre de l'éducation, qui est toujours sans réponse. Le ministère de l'éducation a lancé dernièrement le projet de loi sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves et l'ACÉPO soutient toutes ces initiatives. Le projet prévoit entre autres l'embauche de 1 000 enseignants spécialisés en mathématiques et littératie, de même que 940 enseignants pour aider les élèves. Étant donné le contexte de pénurie dans l'enseignement, l'ACÉPO demeure dans l'incertitude quant à la réalisation de ce projet mais s'engage à travailler avec le gouvernement en ce sens.

10.2. AFOCSC

La conseillère Salituri fait son rapport des activités de l'AFOCSC. Le conseil d'administration à eu une rencontre le 9 et 10 mars à Toronto et l'AFOCSC à mis l'emphase sur le perfectionnement professionnel de ses membres lors de cette année scolaire. Ils avaient lancé un défi à tous leurs membres de compléter une formation sur la gouvernance efficace pour les conseils scolaires avant le 31 mars afin de recevoir un outil promotionnel. Le taux de participation globale fut de 73%. L'AFOCSC à eu sa 4e formation aujourd'hui afin de se préparer pour l'AGA et le congrès annuel qui aura lieu du 26-28 mai prochain.

10.3. FNCSF

La conseillère Lacombe présente le rapport des activités de la FNCSF. Aujourd'hui était le pré-Sommet sur l'éducation en virtuel et des sujets forts intéressants ont été présentés tels repenser l'éducation après la pandémie, la rétention des élèves dans les écoles, le post-secondaire en contexte minoritaire qui faisait état des différents programmes offerts aux francophones pour s'assurer d'avoir des étudiants intéressés au domaine de l'éducation. La suite du Sommet se tiendra du 26 au 29 avril prochain.

10.4. Rapport de l'élève conseiller

L'élève conseiller étant absent, aucun rapport n'est présenté.

10.5. Rapport de la direction de l'éducation

La direction de l'éducation présente son rapport d'activités disponible dans la documentation.

10.6. Couvertures médiatiques

Le rapport sur les couvertures médiatiques est déposé.

10.7. Effectifs scolaires au 31 mars 2023

Le rapport sur les effectifs scolaires est déposé.

10.8. Plan de travail

La mise à jour du plan de travail 2022-2023 est déposée.

MOTION 6, RÉOLUTION CCJL/22-23/42

Il est proposé par la conseillère Johanne Lacombe
Appuyé de la conseillère Suzanne Salituri

QUE soient reçus les points de communication tels que présentés lors de la réunion ordinaire publique du CCJL du 20 avril 2023.

Adoptée

11. RÉTROACTION DE LA RÉUNION

Comment les décisions prises lors de cette réunion ont-elles un impact sur l'épanouissement du Consortium Centre Jules-Léger ?

La présidente félicite toute l'équipe pour leur beau travail. La conseillère Salituri mentionne la fierté de nos invités et trouve bien spécial d'être ici en personne.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

MOTION 7, RÉOLUTION CCJL/22-23/43

Il est proposé par la conseillère Mélinda Chartrand
Appuyé de la conseillère Jeannette Labrèche

QUE la réunion ordinaire publique CCJL/2022-2023/06 du 20 avril 2023 du Consortium Centre Jules-Léger soit levée à 20 h 09 .

Adoptée



Samia Ouled Ali, Présidente

Adopté le 15 juin 2023

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/22-23/45